

DIFFÉRENCIER À PLUSIEURS : MISSION IMPOSSIBLE ?

BERNARD SAVOY

Pour répondre aux difficultés d'apprentissage ou de comportement de certains élèves, il devient de plus en plus fréquent que l'enseignant titulaire soit appelé à collaborer avec un enseignant spécialisé ou avec un enseignant d'appui. Les modalités les plus courantes sont la prise en charge individuelle, la prise en charge en sous-groupes et le coenseignement.

Que se passe-t-il pour l'élève en difficultés dans cette différenciation assurée par deux enseignants ? Considérons ces deux exemples, le premier en coenseignement, l'autre en prise en charge extérieure à la classe :

- lorsque nous faisons le bilan avec une classe en fin d'année après un travail en coenseignement, à chaque fois les élèves relèvent « que c'est bien parce qu'il y a deux personnes pour répondre à nos questions, on a plus de temps... », mais certains disent aussi « parfois, les deux profs n'expliquent pas la même chose et ça nous embrouille » ;
- les enseignants qui ont la responsabilité d'une prise en charge individuelle ou d'un sous-groupe extérieur à la classe remarquent, eux, la difficulté de tenir compte du temps didactique de la classe : leur enseignement peut relever alors de la course de la tortue derrière le lièvre et il est bien rare qu'elle se termine comme celle la fable.

Le concept de contrat didactique

Pour mieux comprendre ce que vit l'élève dans ce type de situation, convoquons le concept de contrat didactique ; Guy Brousseau (2010)¹ l'a observé et défini dès les années quatre-vingt : « C'est l'ensemble des obligations réciproques et des « sanctions »² que chaque partenaire de la situation didactique impose ou croit imposer, explicitement ou implicitement, aux autres et celles qu'on lui impose ou qu'il croit qu'on lui impose, à propos de la connaissance en cause.

Le contrat didactique est le résultat d'une « négociation » souvent implicite des modalités d'établissement des rapports entre un élève ou un groupe d'élèves, un certain milieu et un système éducatif. »

Guy Brousseau précise aussi que ces positions sont institutionnelles : l'enseignant est là pour « faire apprendre », les élèves pour apprendre, c'est ce qu'on attend de chacun.

« La prise en charge à deux enseignants est-elle vouée à l'échec parce qu'elle fait peser un poids supplémentaire sur les épaules des élèves en difficulté ? »

Cette définition cherche donc à caractériser cette *relation didactique* qui existe entre un enseignant et un élève ou un groupe d'élèves. L'enseignant l'impose ou croit l'imposer, elle est explicite ou implicite dit Brousseau : cette apparente prudence est liée au fait qu'on ne sait jamais vraiment en tant qu'enseignant comment l'élève interprète les demandes, construit des connaissances et lesquelles il construit ; en effet, l'enseignant ne peut pas tout dire des savoirs en jeu pour que l'élève puisse s'approprier la demande, rechercher la solution au problème ou à la question, en développer une compréhension. Cette relation didactique, ou contrat didactique, est un processus dynamique qui évolue au fur et à mesure des notions enseignées et apprises.

Un double contrat didactique

Lorsqu'un élève dit que deux explications de deux enseignants l'embrouillent ou lorsque les enseignants d'appui ou spécialisé signalent qu'ils courent après le programme de la classe comme dans les deux exemples précédents, ils interrogent ce contrat didactique et désignent des ruptures qui peuvent contrecarrer la progression des élèves ou mettre à mal le travail de l'enseignant.

Des recherches en didactique, et notamment en didactique comparée, ont interrogé ces situations où deux enseignants interviennent : elles mettent plusieurs phénomènes en évidence qui concernent le *temps didactique*, que les didacticiens appellent aussi le temps d'enseignement-apprentissage. A titre d'exemple, ces recherches interrogent la conception forte de certains enseignants d'appui ou spécialisé pour qui la reconstruction de l'estime de soi mise à mal des élèves en difficulté passerait par des activités ludiques qu'ils peuvent réussir, effectuées souvent dans un cadre extérieur à la classe alors que cette dernière continue son chemin dans le programme scolaire, creusant ainsi encore plus l'écart (Mercier et Tambone, 2003, Toullec-Théry, 2012).

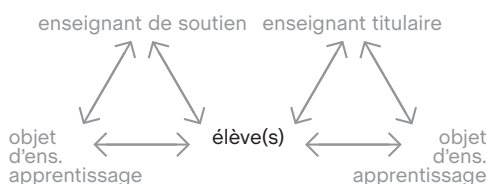
Ainsi, lorsqu'un élève en difficulté est en « relation pour apprendre » avec deux enseignants (en classe ou hors classe), il risque de se retrouver dans une situation où chaque enseignant lui présente des objets de savoirs différents, ou qui lui paraissent différents.

« A l'élève de faire le lien entre ses deux enseignants. »

Comme modélisé dans le premier schéma, l'élève est ainsi confronté à deux institutions apprenantes, deux systèmes didactiques, représentés par deux enseignants différents. Le risque est alors bien grand que le travail d'articulation cognitive soit pour une grande

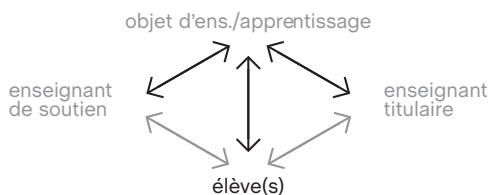
part à sa charge; à lui de faire le lien entre ses deux enseignants, entre ces deux contrats didactiques!

Double système / 1



Le double système auquel peut être soumis l'élève avec un deuxième enseignant d'appui ou de soutien (Leutenegger, 2008)

Double système / 2



Où les enseignants se parlent des savoirs en jeu

Doit-on conclure de ce type d'observation que la prise en charge à deux enseignants est vouée à l'échec parce qu'elle fait peser un poids supplémentaire sur les épaules des élèves en difficulté, qu'elle crée des confusions par rapport aux objets de savoir, qu'elle confronte des enseignants à des missions impossibles?

«Une des pistes importante réside dans la capacité à élaborer ensemble ce temps didactique.»

Ce n'est bien sûr pas notre propos. Il est important que les enseignants soient sensibilisés à ce type de phénomènes – brossés ici très rapidement – afin de dépasser des obstacles qu'ils peuvent identifier: une des pistes importantes réside dans la capacité à élaborer ensemble ce *temps didactique* (Savoy, 2007), à discuter des savoirs et

connaissances en jeu (et pas seulement des objectifs) comme l'illustre le deuxième schéma. C'est d'ailleurs un jeu qui rend les échanges professionnels passionnants! Et l'estime de soi des élèves en difficulté peut aussi être reconstruite dans une relation où la réussite a sa part importante (Pelgrims, 2003), fondée sur des expériences qui ont une validité avec l'enseignant titulaire et avec l'enseignant spécialisé ou d'appui.

Bernard Savoy

Bernard Savoy est chargé d'enseignement à l'UER PS de la HEP Vaud, membre du LASALE et enseignant spécialisé SPS.

Bibliographie sur www.hepl.ch/prismes

Notes

- 1 Brousseau, G. (2010). Glossaire de quelques concepts de la théorie des situations didactiques en mathématiques (1998). http://guy-brousseau.com/wp-content/uploads/2010/09/Glossaire_V5.pdf
- 2 Par sanction, Brousseau évoque le feedback ou la rétroaction de l'enseignant.